



# Stratégie numérique régionale 2018-2022

Ce livret du PRS fait partie de la collection de documents constitutifs du Projet Régional de santé 2018-2022 (PRS).

Il constitue l'un des documents d'évaluation des besoins de santé PRS.

Il reflète les travaux conduits en 2016 et 2017 par l'agence régionale de santé avec ses partenaires pour l'évaluation des besoins de la région.

Il trace les perspectives d'évolution dans une vision prospective à 10 ans et sa traduction opérationnelle à cinq ans.

## I. Les enjeux du numérique en santé

Le numérique en santé permet d'adresser 3 enjeux :

### Moderniser et rendre plus efficient le système de santé

Dans un contexte de nécessaire vigilance sur les dépenses de santé et d'exigence de maintien d'une offre de soins de qualité, le numérique apparaît comme un moyen pour améliorer l'efficacité du système de santé, sa qualité et la sécurité des prises en charge. Il est un levier pour faciliter l'activité des professionnels de santé et répondre au souhait croissant des usagers d'être acteurs de leur prise en charge et plus généralement de leur santé.

La modernisation du système de santé facilitée par les outils numériques concerne deux axes :

### *L'évolution des prises en charge vers une logique de parcours*

Face notamment au développement croissant des maladies chroniques et au vieillissement de la population, qui nécessitent des prises en charge de long terme et impliquant un large panel d'acteurs, se pose davantage la question de la coordination des prises en charge et d'une meilleure articulation entre l'offre sociale, médico-sociale, hospitalière et de ville. Le numérique fournit un support à la coordination des soins en permettant aux **professionnels de santé d'échanger entre eux toutes informations utiles à la prise en charge des patients**, aussi bien par exemple des données de nature médicale ou des résultats d'examen.

**Les outils numériques donnent également la possibilité aux professionnels de santé d'échanger avec leurs patients** des informations utiles à leur prise en charge. La fluidité d'échange d'informations et de communication entre professionnels de santé mais également avec les patients est au cœur de la coordination des parcours de soins.

### *L'évolution des modes de travail des professionnels de santé*

Les outils numériques soutiennent la mise en place de nouvelles organisations de travail entre les professionnels et avec le patient. Les échanges entre pairs et le travail en transversalité sont facilités par l'échange continu d'informations, permettant des prises en charge moins segmentées et sectorisées. Le recours à des avis spécialisés à distance (télé-expertise...) ou l'utilisation d'outils d'aide au diagnostic sont autant de possibilités pour les professionnels de santé facilitées par le numérique. La télémédecine permet quant à elle de faciliter la prise en charge de patients isolés ou fragiles et avec des difficultés de déplacement. La dématérialisation de certaines procédures et le suivi numérique des patients est également un moyen pour les professionnels de santé **d'améliorer la qualité des prises en charge**, le service rendu aux usagers et de limiter les coûts inutiles.

Dans ce cadre, **les évolutions du système de santé soutenues par le numérique sont nombreuses : meilleure coordination des prises en charge, suivi à distance** des patients (télé-suivi), développement d'une logique de prévention primaire et secondaire pour limiter la survenue de situations complexes et de prises

en charges aigües... Il facilite également le développement des alternatives à l'hospitalisation lorsqu'elle peut être évitée, en favorisant l'ambulatoire et le maintien à domicile.

#### Renforcer et simplifier l'accès aux soins

---

La **raréfaction des ressources médicales** dans certains territoires, notamment de certaines spécialistes, est un enjeu auquel le système de santé doit faire face. S'ajoutent à cette problématique celles du **vieillessement de la population et du développement des maladies chroniques** qui entraînent des besoins accrus de prise en charge et de suivi régulier sur le long terme.

Dans ce contexte, le numérique est un levier supplémentaire d'accès aux soins dans les territoires fragiles et pour assurer un suivi adapté pour les patients avec des besoins spécifiques quelle que soit leur localisation géographique. **La télémédecine facilite l'accès aux soins et l'amélioration des prises en charge** via :

- La possibilité **d'accéder à une consultation** auprès d'un généraliste ou d'un spécialiste à distance, notamment dans les zones sous-dotées en ressources médicales grâce à la téléconsultation ;
- La possibilité de **limiter les délais d'attente** pour avoir recours à une consultation spécialisée en passant par la téléconsultation lorsque l'offre en présentiel présente des disponibilités trop lointaines pour garantir la qualité de la prise en charge ;
- La possibilité de **s'exonérer de déplacements** chronophages et parfois déstabilisants pour les personnes âgées, fragiles ou isolées géographiquement ;
- La possibilité de **sécuriser les prises en charge** (cardiologie, AVC...);
- La possibilité de **fournir un suivi régulier** des pathologies et des patients même dans les territoires isolés pour éviter la survenue de complications et les ré-hospitalisations (ex : suivi des plaies et pansements).

Les outils numériques favorisent également **l'accès aux soins dans son aspect préventif et informationnel**. En effet, le numérique est un vecteur de diffusion large d'informations sur l'offre de soins régionale, les modes de prise en charge disponibles et les pathologies. La mise en place d'un service régional d'information en santé (SRIS) en Pays de la Loire poursuit cet objectif. Le numérique intervient par ailleurs dans l'accès à une offre de prévention pour tous et notamment les publics qui ne sont pas nécessairement déjà en lien avec des professionnels de santé ou des structures de soins

comme les jeunes. Il s'agit ainsi de donner un accès direct aux usagers à l'offre de soins en fournissant des informations et repères nécessaires à la prise de choix.

#### Développer les services aux usagers pour favoriser leur empowerment

---

Dans la sphère privée, les usagers accèdent à des services numériques performants. Ils entendent bénéficier de ce type de services pour leur santé et comprennent de moins en moins le décalage entre les services numériques des acteurs privés (banques, assurances, ...) et ceux de la santé. Les usagers du système de santé sont en demande d'outils numériques leur permettant d'avoir plus d'autonomie dans la gestion de leur santé. Les anglosaxons parlent d'un phénomène d'empowerment du patient, c'est-à-dire d'une redéfinition des relations entre le médecin et le patient due à l'information dont dispose ce dernier.

Le numérique permet aux usagers d'être acteurs de leurs santé sur les axes suivants :

##### *L'auto-prévention des comportements à risque*

---

Les applications de santé permettent notamment aux usagers d'auto-évaluer leur activité physique et leur comportement nutritionnel, de bénéficier d'outils d'éducation thérapeutique ou encore d'effectuer des auto-évaluations en ligne et d'être une source de production d'informations quantifiées sur lui-même (« self-quantified ») et de productions de soins (« selfmanagement »).

##### *La gestion de sa pathologie via le suivi de ses données de santé*

---

Dans le cadre du suivi d'une pathologie, notamment une maladie chronique nécessitant un suivi régulier sur le temps long, le numérique facilite le suivi d'indicateurs de santé par le patient pour lui permettre de s'impliquer davantage dans sa prise en charge. Un patient informé et actif est un patient mieux soigné.

##### *La mise à disposition des patients d'informations sur l'offre de soins et les pathologies*

---

Pour pouvoir se repérer dans le parcours de soins, la mise à disposition d'informations sur l'offre de soins et les pathologies en ligne (ex : portail patients, SRIS...) est essentielle. Elle renforce l'autonomie des usagers à la fois dans la connaissance de l'offre existante et le choix parmi celle-ci. L'information sur le système de santé est ainsi accessible et lisible pour tous, dans l'objectif de permettre aux patients d'être un patient-citoyen.

##### *Les échanges avec les professionnels de santé*

---

Le fait de disposer de ses informations de santé, notamment via notamment le dossier médical partagé (DMP), permet au patient d'être davantage acteur de sa

prise en charge et de la comprendre. Il peut plus facilement échanger avec les professionnels de santé et maîtriser son suivi en cas de déménagement ou changement de professionnel référent.

**Le numérique est ainsi un moyen d'associer réellement les patients dans leur prise en charge et d'améliorer leur expérience patients.**

### Les échanges entre pairs usagers

Le numérique a par ailleurs permis le développement de forums et applications qui permettent aux usagers, patients et aidants d'échanger entre eux. Ces échanges entre pairs sont au cœur de l'acceptation de certaines pathologies et permettent de lever certaines craintes des usagers et d'être accompagné.

Les outils numériques, en facilitant l'expression et la remontée d'informations des patients sur leurs expériences de prise en charge, sont également un moyen d'amélioration de leur satisfaction. Les commentaires et points d'amélioration formulés par les patients sont en effet plus facilement appréhendés par les professionnels de santé, les établissements et les institutionnels via les réseaux sociaux. Les professionnels de santé peuvent également mettre à disposition des patients des informations via ces mêmes réseaux pour faciliter l'expérience patient (horaires, informations pratiques, etc).

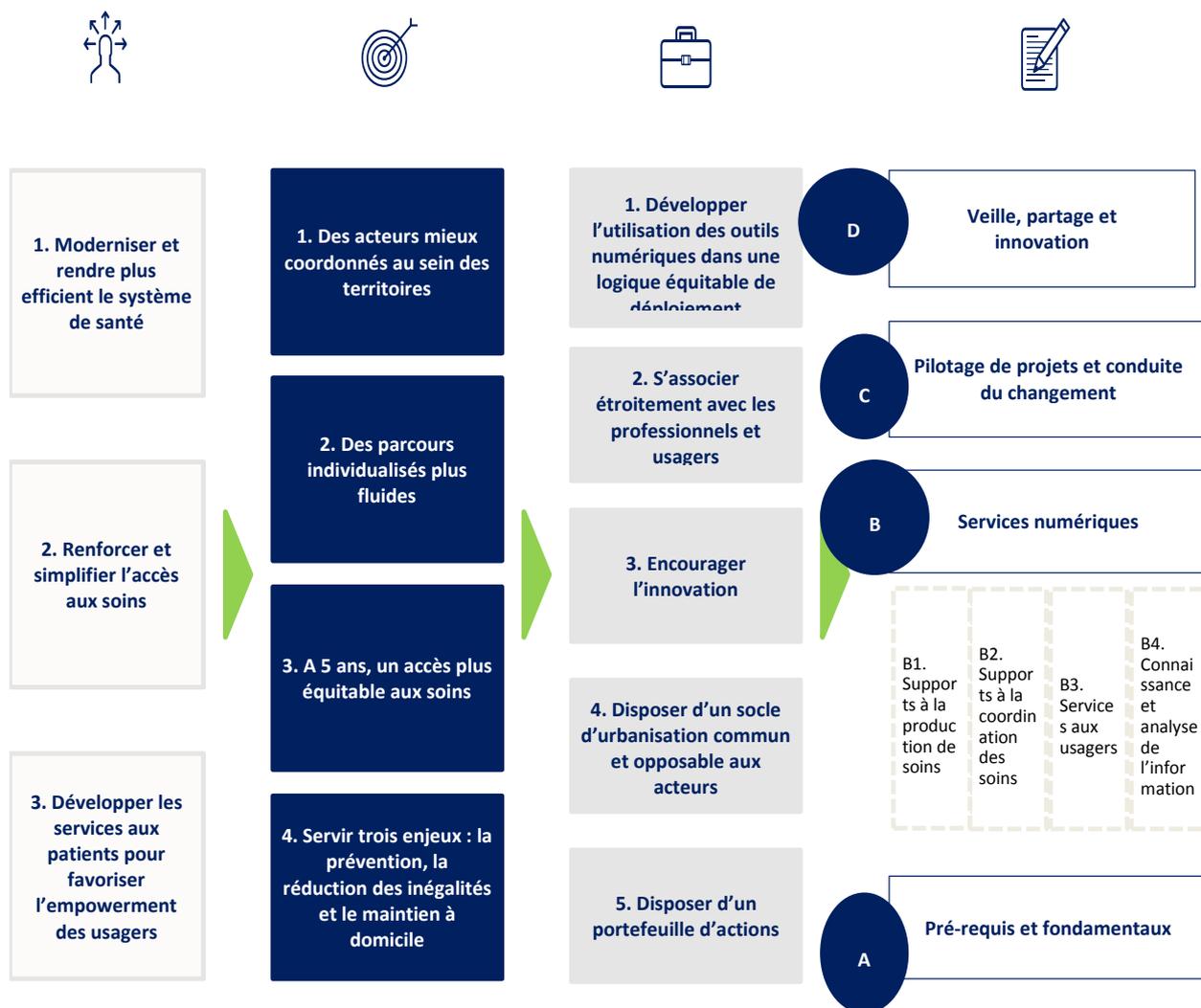


Figure 1 La stratégie numérique régionale : 3 enjeux, 4 objectifs prioritaires, 5 principes et un portefeuille de projets et d'actions

## II. Quatre objectifs numériques régionaux prioritaires pour la région Pays de la Loire

L'ARS Pays de la Loire définit 4 objectifs régionaux prioritaires en matière de numérique sur la base des orientations stratégiques du PRS 2 et de l'état des lieux réalisé sur le numérique en santé dans la région

### Des acteurs mieux coordonnés au sein des territoires

Les outils de coordination permettent un partage facilité de l'information entre les membres de l'équipe prenant en charge le patient et une coopération simplifiée des acteurs pour la décision de soins.

Les services numériques d'appui à la coordination permettent de mieux organiser les prises en charge, d'assurer la continuité de la prise en charge en particulier si le patient est à son domicile ou s'il est transféré dans une autre structure.

Le partage d'informations se fait en temps réel.

### Des parcours individualisés plus fluides

Les outils numériques facilitent la prise en charge des patients à toutes les étapes de leur parcours. L'enjeu est d'aider les professionnels à organiser le parcours des patients notamment ceux se trouvant dans une situation dite complexe.

Les outils numériques permettent d'outiller le diagnostic de la situation et la mise en place du PPS pour orienter le patient selon ses besoins et dans des délais rapides.

Les professionnels de santé disposent d'outils d'aides à la décision

### A 5 ans, un accès plus équitable aux soins

Les outils numériques permettent aux usagers un accès facilité à l'information sur l'offre de soins, comprenant des informations sur les pathologies et sur les modes de prise en charge.

Dans un contexte de raréfaction de la ressource médicale en particulier pour les spécialistes dans certains territoires, les outils numériques soutiennent également un accès à l'offre de soins elle-même via la télémédecine. La télémédecine permet par ailleurs d'éviter des transports aux usagers fragiles ou isolés.

### Servir trois enjeux : la prévention, la réduction des inégalités et le maintien à domicile

Le numérique est une opportunité pour améliorer la prévention (mise à disposition de contenus, objets connectés, suivi d'indicateurs...) et le maintien à domicile (télé-assistance, télé-suivi...).

Le numérique peut contribuer à la réduction des inégalités sociales et de santé (ex : télémédecine).

Le développement d'outils numériques en matière de prévention, réduction des inégalités et maintien à domicile fera l'objet d'investigations complémentaires les prochaines années.

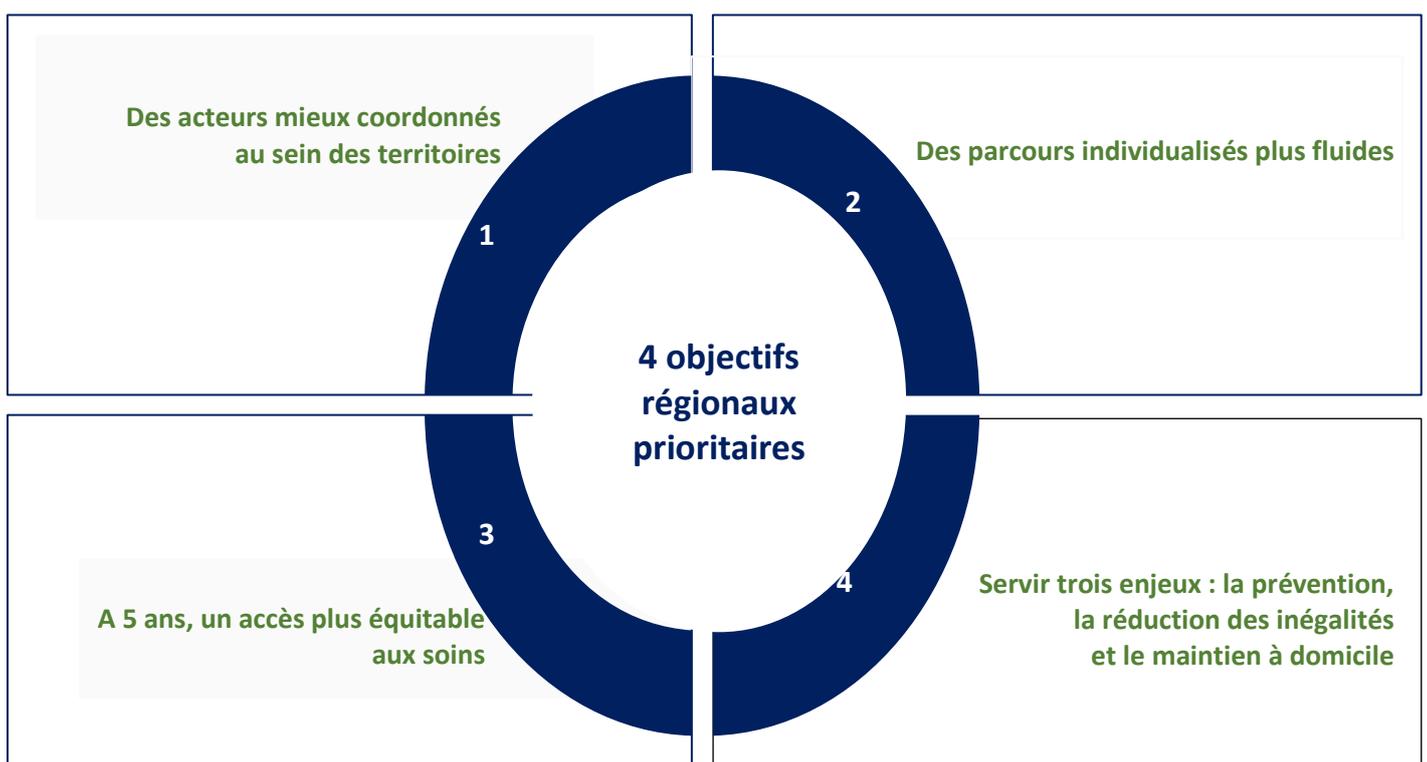


Figure 2: les quatre objectifs de la stratégie numérique

### III. Principe directeur : Disposer d'un socle d'urbanisation commun opposable aux acteurs.

Les acteurs régionaux ont besoin d'avoir de la visibilité sur les orientations numériques nationales et régionales. Pour cette raison, parmi les cinq principes directeurs de la stratégie numérique régionale, l'ARS a défini un socle d'urbanisation commun régional qui permet de matérialiser concrètement la cible en matière de numérique en santé.

Il permet aux acteurs régionaux de visualiser concrètement le cadre dans lequel ils doivent s'inscrire en matière de SI. Ce socle d'urbanisation donne des grands principes sur ce qui relève du champ d'action propre des acteurs et ce qui relève de la politique de l'ARS et s'applique aux acteurs. Le socle d'urbanisation constitue un **cadre opposable** aux acteurs de la région au sens où les acteurs auront à s'assurer de l'alignement de leur stratégie SI et de leur SI avec ce cadre.

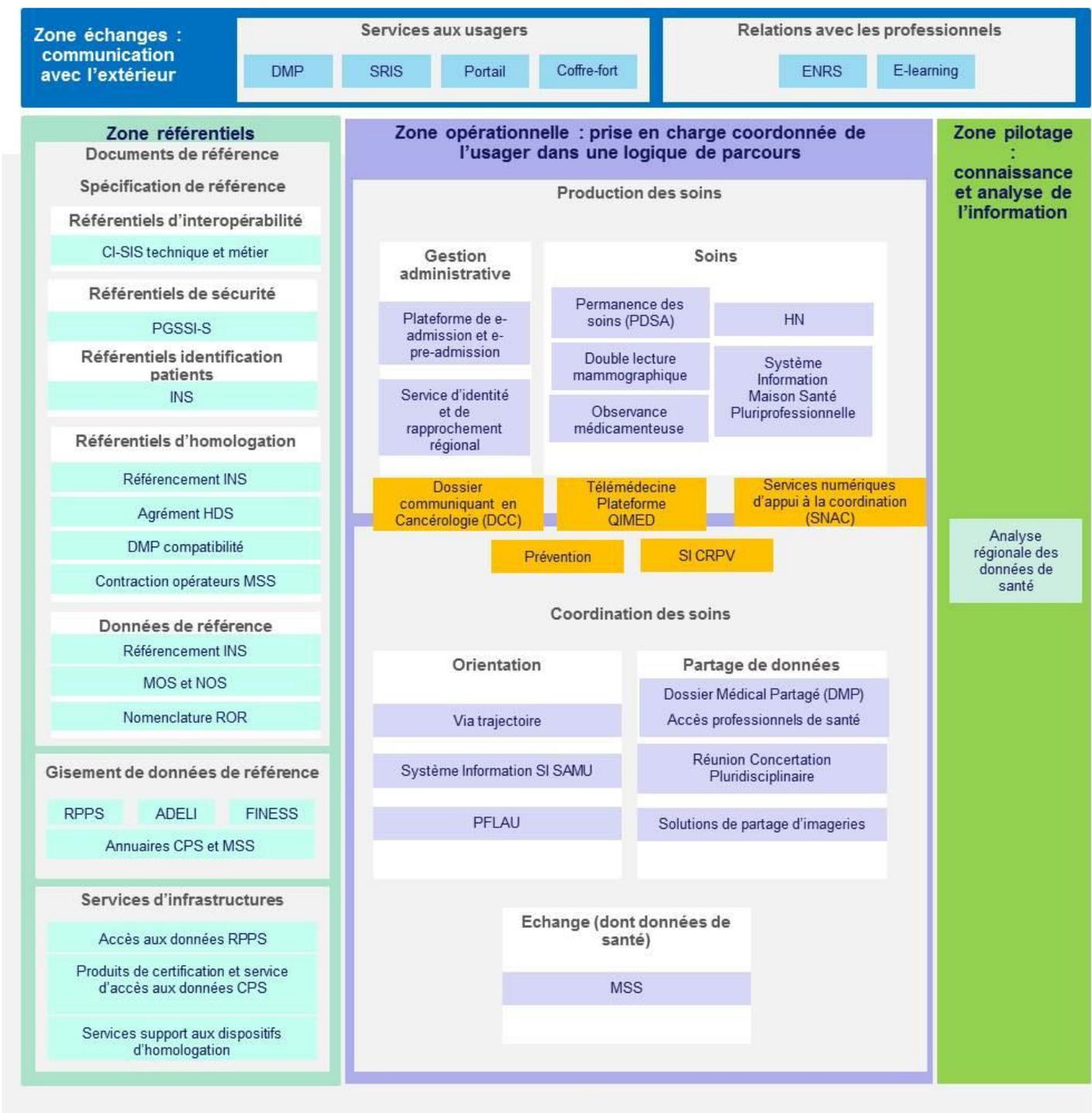


Figure 3: Le socle d'urbanisation, un cadre opposable aux acteurs de la région

## IV. La stratégie numérique s’articule avec les objectifs opérationnels du PRS 2

Si le numérique soutient la mise en œuvre des objectifs opérationnels du PRS2, il ne saurait suffire à lui seul pour atteindre les objectifs. Il contribue aux dimensions suivantes :

- La coordination des professionnels de santé entre eux et des prises en charge grâce au partage d’informations entre professionnels / structures ;
- L’orientation des usagers et des patients grâce à une meilleure visibilité sur l’offre de soins et à un meilleur ciblage des besoins des patients ;
- La diffusion de l’information entre professionnels et auprès des usagers grâce à la mise à disposition d’outils de partage sécurisé d’informations et de données médicales ;
- Le suivi des pathologies récurrentes (maladies chroniques et/ou autonomie) notamment grâce à des outils de télé-suivi et des objets connectés mis à disposition des patients
- L’innovation à la fois au plan médical et organisationnel en s’appuyant sur des outils technologiques.
- L’ARS a choisi d’orienter la stratégie numérique régionale autour d’une sélection d’objectifs opérationnels pour cibler l’utilisation du numérique autour des sujets pour lesquels elle a le plus de valeur ajoutée. Le schéma ci-dessous les identifie :

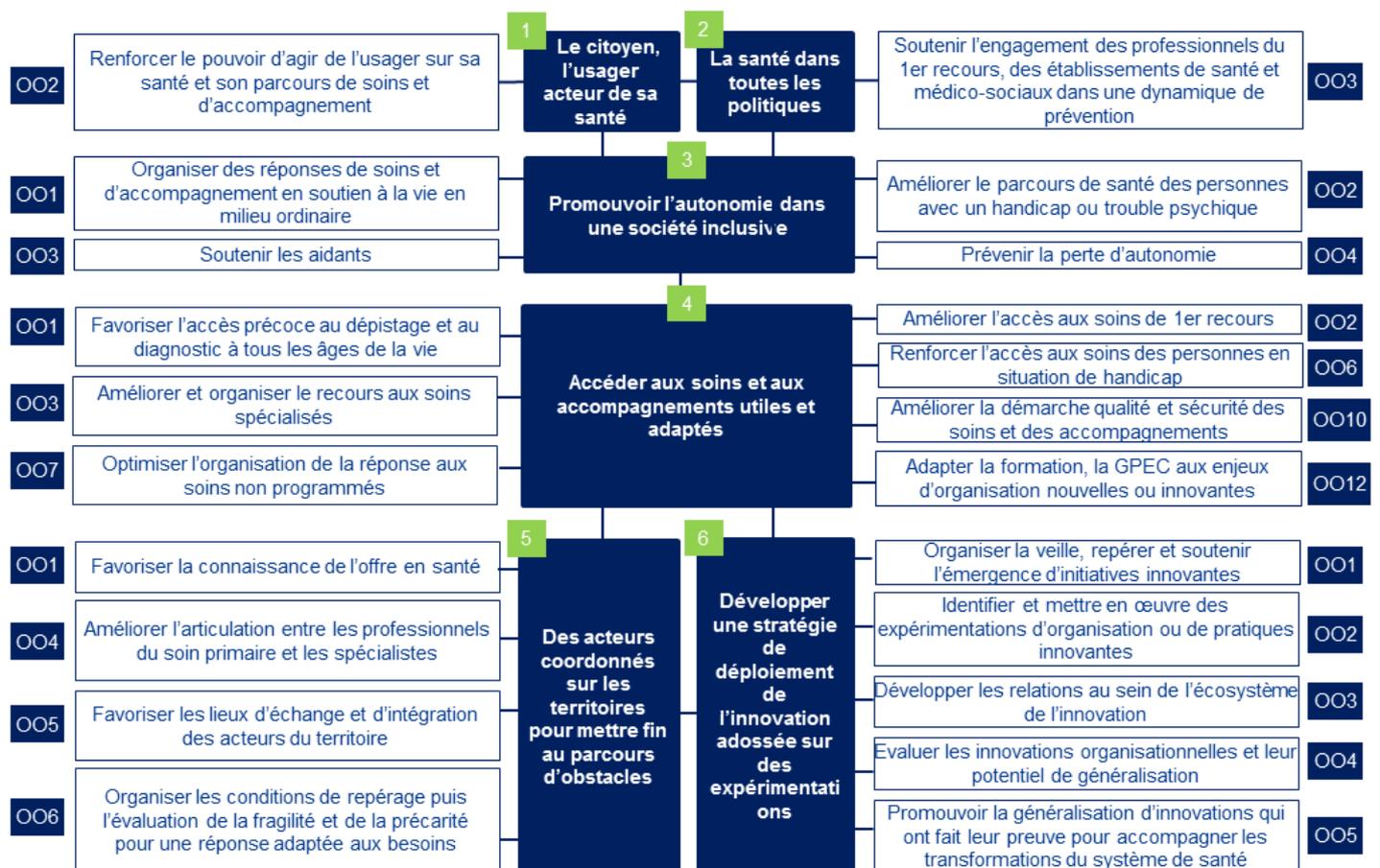


Figure 4 : les 6 Orientations stratégiques et les objectifs opérationnels (OO) du PRS qui bénéficient de la stratégie numérique régionale.



# Les livrets du PRS

